

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 10 novembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 21 novembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

### RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN - REPARTITION DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES A LA FORMATION "PRATIQUES MEDICALES EN SANTE AU TRAVAIL" POUR LE MEDECIN DE PREVENTION

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

#### Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

#### Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017**

### **RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN - REPARTITION DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES A LA FORMATION "PRATIQUES MEDICALES EN SANTE AU TRAVAIL" POUR LE MEDECIN DE PREVENTION**

Monsieur **Jacques BROSSARD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Un médecin de prévention, ayant le statut de médecin collaborateur, a été recruté par la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1er octobre 2017, à hauteur de 60% pour la Ville de Niort et de 40% pour la CAN. Afin d'exercer ses nouvelles missions au sein de la Ville de Niort et de la CAN, elle doit suivre un Diplôme Inter Universitaire « Pratiques médicales en santé au travail » durant 4 ans. Elle prépare ce diplôme à l'Université de médecine d'Angers.

La prise en charge des frais pédagogiques et des frais de déplacements (trajet, repas et hébergement) liés à cette formation pour chacune des collectivités se fera au prorata du temps de travail, soit 60% pour la Ville de Niort et 40% pour la CAN.

Par simplicité, la Ville de Niort prendra en charge le règlement des factures émises par l'Université d'Angers et des frais de déplacements liés à cette formation. La CAN remboursera à la Ville de Niort 40% des frais pédagogiques et de déplacements liés à cette formation selon les modalités indiquées dans la convention.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention de répartition de la prise en charge des frais liés à la formation Diplôme Inter Universitaire « Pratiques médicales en santé au travail » pour le médecin de prévention,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jacques BROSSARD**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c37-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 29/11/2017  
Date de réception préfecture : 29/11/2017